

Compte-Rendu

Conseil d'administration extraordinaire 12 mars 2024

Ce CA extraordinaire a été convoqué par le Président suite à un enchaînement d'évènement autour de la Nations Cup, ayant entraîné pas mal de réaction et de contestation au sein de la Communauté et des équipes qualifiées.

Introduction

Le Président présente la situation :

- *Des contestations se font entendre des adhérents autour de la 2nde équipe allant à la Nations Cup. A noter qu'aucune contestation ne va dans le même sens. Certains ne souhaitaient pas d'équipe du tout, certains une qualification basée sur le classement, d'autres au contraire un aspect « découverte » pour ne pas pénaliser les efforts de l'équipe qui s'est réellement qualifiée. Le système qui satisfait tout le monde n'existe donc pas.*
- *D'autres contestations se font entendre sur le même principe autour de la mise en place du mercenariat pour compléter d'autres équipes Nations Cup. Certains y sont très favorables, d'autres fondamentalement opposés.*
Se rajoute le problème de la position de la FFTM vis-à-vis de cela : les organisateurs Nations Cup sont en contact avec nous pour que nous régulions le système de mercenariat en France, mais dans le même temps, des posts publics sont envoyés sur Facebook où des joueurs contactent directement les organisateurs Nations Cup.

Ainsi, la FFTM, en l'espace de quelques jours, :

- *a dû gérer le retrait d'un joueur ayant postulé comme mercenaire alors qu'il avait déjà fait le WTC.*
- *a été mise devant le fait accompli pour le placement d'un français dans une équipe.*
- *de plus, elle a dû gérer le cas d'un autre français ayant été placé dans une équipe belge alors que la Belgique avait encore des joueurs à fournir. Sur ce point, la FFTM (Quentin et Shaka) a travaillé en collaboration avec le référent Belge également administrateur à la FFTM (Tordek), l'organisation de la Nations Cup (Michael Bradford) et le capitaine de l'équipe de Belgique 2 (Pamina). Après des échanges et débats assez crispés, il a été convenu que la France ne fournirait pas de mercenaires à un pays qui a encore des joueurs à sa disposition. Le mercenaire en question a été prévenu par Barbecue.*

La FFTM se retrouve donc pour entériner des principes qui n'avaient pas été précisés par le règlement de la Qualification et qui donnent lieu à des réactions de dernières minutes qui passent parfois mal. L'objectif est donc à la fois de rectifier le tir pour l'année en cours et de prévoir les situations pour les années à venir.

Malgré certaines demandes (Romano), Shaka rappelle que la FFTM n'est pas en mesure de prendre une mesure coercitive forte vis-à-vis des joueurs ayant postulé directement ou tenté d'obtenir des places, car le règlement des Qualification et surtout la Communication des organisateurs de la Nations Cup n'étaient pas au point sur ce sujet-là.

Vote soumis au CA le 14 mars 2024 :

- **Refus d'envoyer davantage de mercenaires à la Nations Cup 2023**

Resp. Projet : Barbecue

Contexte : La Nations Cup ayant été présenté comme l'évènement élitiste de la Qualification, il n'est pas juste vis-à-vis de l'équipe Qualifiée qui a renoncé au WTC d'y voir une prolifération d'autres joueurs français. Plus important, cela semble jeter fortement le discrédit sur le système de Qualification.

Mise au vote d'une proposition de ne plus envoyer d'autres mercenaires français à la Nations Cup 2023 pour préserver le sérieux de l'évènement et ne pas le saturer de français.

A noter que cette proposition revient et abolit la décision prise en urgence en Bureau quelques jours auparavant de laisser quelques mercenaires à la disposition des organisateurs NC.

Est également voté le refus automatique de fournir un mercenaire à un pays qui n'en a pas besoin.

Pour : Davax, puech, Barbecue, Tordek, Ikorih

Contre :

Abstention imposée : Romain, Asdru, Amandil, Shaka, Ar-Mandô

Non exprimé : Coco

La FFTM exprime par ailleurs vivement son espoir de voir la Nations Cup se stabiliser sur ce point dès l'an prochain pour ne pas tomber dans le même travers que le WTC.

Concernant le mercenaire déjà placé, il n'est pas possible de lui imposer de se retirer, au vu du « vide juridique » et vis-à-vis de l'organisateur Nations Cup.

Devant une égalité de vote (5 administrateurs souhaitant une demande de retrait, 5 administrateurs souhaitant de laisser la situation en l'état, 1 non prononcé), il est acté consensuellement de se contenter d'une information au joueur concerné.

Pour laisser la situation : puech, Barbecue, Tordek, Ikorih, Shaka

Pour exiger le retrait : Davax, Romain, Asdru, Amandil, Ar-Mandô

Abstention :

Non exprimé : Coco

- **Edition du règlement des Qualification 2024 pour ajouter la gestion des cas problématiques qui sont apparus depuis la fin des Qualification 2023 (Nouvelle équipe / Remplacement / Mercenariat).**

Resp. Projet : Barbecue & Shaka

Contexte : Depuis la fin des Qualifications, la FFTM a dû gérer 3 cas très problématiques. Chaque cas a été géré dans la démocratie par le CA en suivant les principes associatifs et fixé par notre consultation. Néanmoins, chacun de ces « correctifs » crée toujours du mécontentement chez une partie des adhérents. Il semble donc nécessaire de poser des règles publiques sur ces cas de figures.

Mise au vote d'une proposition de texte rédigé par Shaka sur la gestion du Mercenariat, des équipes supplémentaires et des remplacements.

Pour chaque cas de figure, un vote est proposé.

La FFTM en profite pour maintenir pour l'instant son cap et sa logique suivante, issue de la consultation : le WTC est géré plutôt avec une logique compétitive modérée (laisser les équipes se composer avec affinités, envoyer un maximum de monde pour partager l'expérience internationale) alors que la Nations Cup reste à visée ultra compétitive (sélection à la performance, limitation des français présents à l'évènement).

Pour : Davax, puech, Barbecue, Ikorih, Romain, Asdru, Amandil, Shaka, Ar-Mandô

Contre :

Abstention : Tordek

Non exprimé : Coco

Le règlement des Qualifications est édité et publié le mercredi 20 mars.

Le 14 mars 2024